

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
15 Décembre 2017**

OBJET : Reconduction du dispositif Emplois Aidés pour 2018.

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,**

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'autoriser :

- le cofinancement des contrats uniques d'insertion (CUI) et de l'aide aux postes d'insertion ; en direction des bénéficiaires du RSA selon les modalités prévues dans le rapport,
- la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes pour en permettre la mise en œuvre :
 - la convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2018 (CAOM), jointe en annexe 2 au présent rapport, qui reprend notamment, le nombre de contrats à cofinancer, détermine les modalités de mise en œuvre commune Etat/Département ainsi que la participation de la collectivité au financement du dispositif ;
 - la convention de délégation de signature des contrats CUI entre le Département et l'association HEDA, porteur du dispositif CAP EMPLOI, pour les publics RQTH, jointe en annexe 3 ;
 - la reconduction expresse de l'avenant n°3 à la convention de gestion liant le Département et l'ASP relative au CUI et à l'EAV, autorisée par la délibération n°6 en date du 30 juin 2017, jointe en annexe 4 ;

- la reconduction expresse de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à l'Aide au Poste liant le Département et l'ASP, autorisée par la délibération n°207 en date du 16 décembre 2016, jointe en annexe 5.

Cette dépense d'un cout total estimé à 17 700 000 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée